

DEPARTEMENT  
des  
Bouches-du-Rhône

Le Président :  
**M. Patrick PIOCH**  
487 ROUTE DES PERUSSIERS  
13580 - LA FARE-LES-OLIVIERS

Arrondissement d'Arles

A **Madame, Monsieur,**

Le 12 décembre 2023 à La Fare-les-Oliviers

**Objet :**

Point projet de modernisation à fin 2023

N/réf. : PP/N° DIFF 1/2023

Notre projet de modernisation de notre A.S.A a bien avancé et nous a permis d'obtenir la confiance de tous nos partenaires et financeurs. L'Etat par son ministère de l'agriculture, la Région SUD, l'agence de l'eau ont accepté de nous financer à 80% sur un budget prévisionnel estimé à 3.9 millions d'euros.

Notre Assemblée générale 2022, par vos votes, a validé ce projet de mise sous pression en nous donnant l'autorisation de réaliser un ou plusieurs emprunts couvrant notre part d'autofinancement soit 800 000 euros (huit cent mille euros).

Mais, durant l'hiver 2022, de nombreux imprévus sont apparus : l'inflation sur les matières premières et la croissance des taux d'intérêts passés de 1.5% à 5%. Le coût du projet est passé de 3.9 millions à 5.2 millions d'euros. Enfin, le coût de l'énergie électrique est très incertain.

Face à ces chiffres, notre commission administrative a jugé le projet trop aléatoire financièrement pour chaque membre de l'A.S.A.

Loin de baisser les bras, la commission administrative, toujours attachée à la modernisation de notre canal de LA FARE LES OLIVIERS, a travaillé sans relâche et avec détermination. En mai 2023 nous avons réussi à présenter à l'ensemble de nos financeurs des solutions techniques permettant de rester dans le budget tout en gardant le réseau de distribution qui vous a été présenté. De surcroît, le Département des Bouches du Rhône insiste pour soutenir financièrement notre projet.

Mais, pour des raisons administratives, il est difficile d'intégrer ces modifications techniques et financières dans le dossier de subvention actuel. La Région demande que nous redéposions un dossier actualisé afin de sécuriser le versement des subventions.

Même si le planning initial est modifié, le projet n'est donc pas abandonné et nous continuons de travailler à la modernisation de notre canal.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Pour la Commission Administrative, le Président,

Patrick PIOCH,